



رقم
N° 013 /C/SDAA

الباجة في 22 JAN 2026

Objet : Consultation restreinte

Désignation : Renouvellement de la licence de l'antivirus ESET PROTECT ENTREPRISE On-Prem

Messieurs ;

L'Etablissement Public de Télévision « EPTV » lance une consultation ayant pour objet « Renouvellement de la licence de l'antivirus ESET PROTECT ENTREPRISE On-Prem », à cet effet, nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir nous faire parvenir votre meilleure offre, conformément au cahier des prescriptions techniques ainsi qu'au tableau descriptif quantitatif joint en annexe.

L'offre est constituée de :

- Copie du registre de commerce électronique comprenant les codes d'activités ayant rapport avec l'objet de la consultation ;
- Copie de la carte d'identification fiscale (NIF) ;
- Les pièces justifiant les conditions d'éligibilité mentionnée sur le CPT
- L'Offre financière, daté, cacheté et signé par le fournisseur ;
- Fiches techniques, ainsi que tout document demandé sur le CPT.

L'offre devra nous parvenir sous pli fermé anonyme portant la mention :

Etablissement Public de Télévision
Consultation restreinte N°013/C/SDAA

Renouvellement de la licence de l'antivirus ESET PROTECT ENTREPRISE On-Prem
A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis inférieurs aux seuils

Lieu et date limite de dépôt des offres :

Les offres seront déposées au plus tard le **01/02/2026 à 12h00** A l'adresse suivante :

Bureau d'Ordre Général (BOG)
Bureau N° 162 RDC Bloc CANAL ALGERIE
Siège de l'EPTV, 21 Boulevard des Martyrs, Alger

Ouverture des plis :

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se déroulera au niveau du siège de l'EPTV le **01/02/2026 à 13h30**

Pour plus d'information vous pouvez nous contacter à l'adresse mail sdaa@entv.dz

Meilleures salutations

La Sous-Direction des Achats et Approvisionnements



Tableau Descriptif Quantitatif

Item	Désignation	Qte
01	Licence Eset Protect Entreprise On Promise Renouvellement 2 ans-GOUV	1200
02	Formation en ligne d'une journée assurée par l'éditeur pour 5 informaticiens	1



CAHIER DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

RENOUVELLEMENT DE LA LICENCE DE PROTECTION ANTIVIRUS

« ESET PROTECT ENTREPRISE On-Prem »

Il s'agit du renouvellement de la licence antivirus ESET Protect Enterprise On Premise, La date de début de validité de la nouvelle licence à partir du 24 Mars 2026.

ID de la licence	Adresse électronique enregistrée	Durée de la licence
3A4-MPF-EJ4	informatique@entv.dz	Deux Années (24 mois)

1. CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

(CAPACITÉS PROFESSIONNELLES DU FOURNISSEUR) :

- Attestation de représentation officielle, en cours de validité, délivrée par l'éditeur **Eset**.
- Ayant réalisé au moins un projet similaire durant les années (2020-2021-2022-2023-2024-2025). Les projets similaires réalisés doivent être justifiés par des attestations de bonne exécution ou similaires délivrées et dûment signées par les maîtres d'ouvrages concernés comprenant l'objet de la prestation.

2. DESCRIPTIF DU SUPPORT LOCAL INCLUS ET MAINTENANCE DE LA SOLUTION :

- L'assistance téléphonique et le nombre d'interventions sur site sont illimités, les interventions seront programmées pour résoudre tous problèmes d'antivirus bloquant un poste ou serveur, une nouvelle configuration ou une nouvelle installation.
- Une assistance technique en ligne et/ou sur site avec un délai d'intervention maximal de 08 heures doit être assurée par le cocontractant. Le Cocontractant, doit proposer sous sa propre responsabilité les mesures urgentes à prendre à ces ingénieurs, en vue de remettre en marche le service concerné.
- Correction des anomalies, apporté éventuellement des modifications des installations (web console, EDR), qui sera assurée par le même fournisseur.

3. GARANTIE :

Pendant la période de garantie qui correspond à la durée de la validité de la licence, le fournisseur est tenu de remédier à ses frais à toute anomalie et s'engage à procéder à la remise en état de fonctionnement, dès la notification de l'anomalie. Mise à niveau gratuite du logiciel vers les nouvelles versions durant la période de garantie.

